

World Health Organization  
**Raffaella Balocco**  
INN Programme Manager  
Quality Assurance & Safety: Medicines  
CH 1211 Geneva 27  
Suisse

## Contribution de Prescrire à la consultation de l'OMS sur la liste 98 des DCI proposées

*Prescrire* est une revue indépendante destinée aux professionnels de santé, financée en totalité par les abonnements. Elle est éditée par l'Association Mieux Prescrire, une association à but non lucratif dont l'objectif est l'amélioration de la qualité des soins, au service de l'intérêt des patients.

Avec d'autres, au sein du Collectif Europe et Médicament, et aussi de l'International Society of Drug Bulletins (ISDB), l'Association Mieux Prescrire (AMP) promeut depuis longtemps l'usage quotidien des dénominations communes internationales (DCI) des médicaments, plus sûres et plus claires, par les soignants et par les patients (1 à 4).

**Renforcer la sécurité des DCI.** En facilitant la reconnaissance des noms des substances, les grands principes de conception des DCI sont aussi ceux de la prévention des erreurs de noms de médicaments : standardisation, différenciation, redondance, facilitation de contrôles logiques. Et, de fait, les confusions entre DCI sont moins fréquemment signalées que celles entre les noms commerciaux (5).

Cependant il subsiste un risque de confusion entre DCI différentes, en partie dû à l'accroissement du nombre des DCI utilisées. Un rapport du Conseil de l'Europe, qui recommande l'usage de la DCI, incite à la participation active aux enquêtes publiques relatives aux DCI proposées, pendant 4 mois avant leur adoption définitive, pour repérer d'éventuels risques de confusion en situations de soins (6). La Rédaction de la revue *Prescrire* a décidé de participer à cette phase d'enquête en examinant la Liste 98 des DCI proposées, publiée le 4 janvier 2008 (7).

**Examen critique des DCI proposées.** L'analyse de la Liste 98 des DCI proposées s'est fondée sur le répertoire des segments-clés version 2006, sur le CD-ROM de la Liste récapitulative n°12, ainsi que sur une base de données sur les médicaments commercialisés en France permettant des interrogations par noms commerciaux ou par DCI (8 à 10). Le travail collectif de la Rédaction a été organisé selon une méthode de type Delphi en deux itérations. Dans un premier temps, les rédacteurs ont repéré les DCI proposées qui leur paraissaient critiquables en indiquant les raisons de leurs doutes. Dans un deuxième temps, pour chacune des 12 DCI proposées sélectionnées par ce premier tri, les rédacteurs ont évalué le risque de confusion et/ou d'incompréhension et les conséquences cliniques potentielles d'une erreur éventuelle. Enfin, ils se sont prononcés, pour chacune de ces DCI proposées, sur l'opportunité d'une observation ou d'une objection formelle en indiquant leurs arguments.

### Objection formelle : *quarfloxine*

La *quarfloxine* évoque fortement une quinolone et présente un risque particulier de confusion avec la *sparfloxacin*e en écriture manuscrite. Ce risque de confusion a été considéré comme critique par la Rédaction, à la fois en termes de fréquence et de gravité potentielles, le danger élevé lié à la toxicité prévisible d'un antinéoplasique motivant l'objection formelle.

Prescrire  
83, boulevard Voltaire  
75558 PARIS CEDEX 11  
FRANCE

Tél. : (33) (0)1 49 23 72 80  
Fax : (33) (0)1 48 07 87 32  
contact@prescrire.org

Site internet  
Web site  
www.prescrire.org

Service aux Abonnés  
Tél. : (33) (0)1 49 23 72 86  
Fax : (33) (0)1 49 23 76 48  
abonnements@prescrire.org

International  
Subscription Department  
Tél. : (33) (0)1 49 23 72 65  
Fax : (33) (0)1 49 23 76 48  
international@prescrire.org

Association Mieux Prescrire

Organisme indépendant  
de formation permanente  
des soignants

Independent organisation  
continuing education  
for health professionals

Agréments FMC, EPP et autres  
Org. FC 11 751 711 075  
N° TVA : FR 48 340647619  
SIRET 340 647 619 00014  
Code NAF : 913E  
RJP CCP Paris :  
30041 00001 0061205H020 94  
Association loi de 1901  
n° 86/4331 - JO 21/01/1987  
(Statuts sur demande).

## Observations

**Risques de confusion avec d'autres DCI ou segments-clés.** Parmi les DCI proposées, certaines ne comportent pas de segment-clé déjà défini ou présélectionné par le Programme DCI (8,10), d'autres exposent à un risque de confusion avec d'autres DCI ou avec d'autres segments-clés. Il s'agit de : *almorexant*, *dacétuzumab*, *fermagate*, *folitixorine*, *lévonébivolol*, *radiprodil*,

Dans *almorexant* le segment clé **-orex** n'est pas à la fin, ce qui est logique car il ne s'agit pas d'un amphétaminique. Pourtant la Rédaction a repéré un risque de confusion entre cet hypnotique et des anorexigènes.

Le *dacétuzumab* présente un risque de confusion élevé avec le *daclizumab* et gagnerait à être modifié par un début différent. En cas de disponibilité simultanée sur le marché de ces substances, il sera nécessaire de recourir à des stratégies de différenciation de l'étiquetage, par exemple en renforçant respectivement les parties CÉTU et CLI en gras ou en majuscules.

Comportant également un préfixe et un suffixe identiques, la Rédaction a repéré le *lévonébivolol*, très proche du *lévobunolol*, le préfixe **lévo-** accentuant le risque de confusion préexistant entre le *nébivolol* et le *bunolol*. Ici encore la disponibilité simultanée des deux substances imposera d'accentuer respectivement les parties NÉBI et BUN pour mieux les différencier.

Pour certains membres de la Rédaction, le *fermagate* a évoqué le segment-clé **-bamate**, présent dans *méprobamate* et *felbamate*, suggérant un risque de confusion avec *felbamate*.

La Rédaction a identifié des risques de confusion potentiellement graves entre la *folitixorine* et la *thyroxine*, particulièrement en cas d'administration prolongée, tout en reconnaissant que ce nom d'hormone n'est pas une DCI.

En ce qui concerne le *radiprodil*, la Rédaction a identifié des risques de confusion (à l'écrit) avec *ramipril* et observé que le suffixe était commun avec *ifenprodil*, **-dil** évoquant particulièrement un vasodilatateur. Si **-prodil** a vocation à devenir un segment-clé, l'attention devra être attirée pour prévenir des confusions entre des classes pharmacothérapeutiques aux propriétés différentes.

**Obstacles à la bonne compréhension de la DCI proposée : sources de difficultés prévisibles.** Une trop grande complexité gêne la mémorisation de la DCI proposée, notamment pour *amolimogène bépliplasmide* et *anrukinzumab*.

L'*anrukinzumab* respecte certainement à la lettre les règles prévues pour les anticorps monoclonaux ; et pourtant, il est apparu que les risques de confusion avec les autres **-zumab** étaient accrus par les difficultés à lire, écrire et prononcer cette DCI. Si cette DCI devait être ré-examinée, la Rédaction propose de remplacer le préfixe *anru-* par *anur-* pour améliorer la lecture et la prononciation.

Il en est de même pour l'*amolimogène bépliplasmide*, pourtant parfaitement informatif. Cela nécessitera de prévoir un effort particulier de pédagogie lorsque de telles substances seront mises sur le marché.

En somme, au cours de cette deuxième participation à la consultation relative à la liste des DCI proposées, la Rédaction observe que les efforts faits par le Programme DCI de l'OMS doivent être complétés par une information et une éducation spécifiques pour que les soignants et les patients se les approprient.



Bruno Toussaint,  
Directeur de la Rédaction

## Références

- 1- Prescrire Rédaction "Prescrire et penser en DCI : une bonne pratique professionnelle" *Rev Prescrire* 2000 ; **20** (209) : 606-623.
- 2- Prescrire Rédaction "DCI : la priorité" *Rev Prescrire* 2005 ; **25** (265) : 641.
- 3- Prescrire Rédaction "Patients-soignants : priorité à la DCI"  
<http://www.prescrire.org/cahiers/dossierDciAccueil.php>
- 4- International Society of Drug Bulletins (ISDB) "Special issue on INNs" *ISDB Newsletter* November 2006 ; **20** (3), 27 pages.
- 5- Prescrire Rédaction "Confusion entre noms commerciaux : entretenue par les agences du médicament" *Rev Prescrire* 2007 ; **27** (290) : 941-945.
- 6- Council of Europe - Expert Group on Safe Medication Practices "Creation of a better medication safety culture in Europe: Building up safe medication practices" Version préliminaire du rapport mise en ligne le 19 mars 2007 : 257 pages.
- 7- OMS "Dénominations communes internationales proposées: Liste 97" *WHO Drug Information* 2007 ; **21** (2) : 133-176.
- 8- OMS "The use of stems in the selection of International Nonproprietary Names (INN) for pharmaceutical substances" WHO/PHARM S/NOM 15 2006 + Addendum 1; 172+4 pages.
- 9- OMS "International Nonproprietary Names (INN) for Pharmaceutical Substances CD-ROM - List 1-96 of Proposed INN and List 1-57 of Recommended INN. Cumulative List 12" 2007.
- 10- OMS "Pre-stems: Suffixes used in the selection of INNs May 2007" 20 June 2007; 6 pages.